**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

**Band:** 95 (1944)

**Heft:** 11

Artikel: Juglandées (Noyers)

Autor: Comte, F.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-784898

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

7º Ne nous laissons pas subjuguer par la prime à la vente dont bénéficient aujourd'hui les bois longs. C'est un trompe-l'œil. La forêt y perd pour l'avenir plus que nous y gagnons dans le présent.

Le 10 octobre 1944.

Jacques Barbey.

# Juglandées (Noyers)

Les juglandées sont des arbres de dimensions variables, à floraison en général monoïque.

Cette famille ne se rencontre à demeure que dans l'hémisphère boréal. L'Europe n'en possède qu'une seule espèce, originaire de la Perse : le noyer commun (Juglans regia) et ses variétés, qui n'en diffèrent que par la forme de leur fruit, leur teneur en matières grasses et leur plus ou moins grande précocité. Son bois, de couleur chaude et agréablement veiné, prend bien le poli; il est, de ce chef, fort apprécié en ébénisterie; les vers, par contre, l'attaquent facilement, dommage contre lequel il y a lieu de le protéger. A l'état sec il ne se tourmente pas, propriété qui le rend propre à la fabrication des armes à feu, des instruments de précision, de musique, etc.

Si l'Europe est pauvre en juglandées, il n'en est pas de même de l'Amérique du Nord et de l'Extrême Orient (la Chine et le Japon), régions dans lesquelles cette famille est largement représentée. Qu'il me suffise, à titre d'exemple, de n'en citer que deux espèces malheureusement assez délicates, partant peu appropriées à notre climat: l'hickory (Carya alba) qui nous livre nos meilleurs skis, et le pacanier (Carya olivaeformis) — pour certains auteurs Juglans olivaeformis — dont les noix de première qualité sont l'objet — aux Etats-Unis et dans tout l'Occident — d'un commerce considérable et rémunérateur.

Mon intention n'est pas de passer en revue toutes les espèces dont se compose cette intéressante famille, mais de m'en tenir à une ou deux variétés que je considère, étant donné leur rusticité et les qualités exceptionnelles que nous leur connaissons, comme aptes à remplir une lacune que notre noyer commun ne saurait combler et, ce faisant, à relever le niveau de nos massifs forestiers et à en augmenter la valeur, ce sont le noyer noir et le noyer cendré, tous deux originaires des Etats-Unis.

Le noyer noir (Juglans nigra) est un arbre de première gran-

deur, atteignant facilement 30 mètres de longueur en sol frais, suffisamment aéré et substantiel. Cette variété a sur notre noyer commun les avantages que voici : une croissance plus rapide et plus soutenue, une plus grande résistance aux intempéries, aux gelées tardives auxquelles il se montre insensible, aux vers et aux



Noyer noir (Juglans nigra), sis en Mailly près Versoix (Genève) appartenant à M<sup>me</sup> F. Firmenick. — Circonf. du fût, à 1,2 m. du sol, 3,75 m. Hauteur totale, 24 m. Longueur des branches proje tées sur le sol, 17,50 m. Surface terrière couverte par la couronne, 1000 m². L'âge de cet arbre remarquable, encore en pleine vigueur, est de 75 ans; son volume total peut être estimé à 15 mètres cubes.

maladies cryptogamiques qui ne l'attaquent pas; enfin et surtout, la faculté de prospérer à l'état de massif plus ou moins serré ou en mélange avec nos essences indigènes dont il ne craint pas la concurrence. Ce qu'il redoute, par-dessus tout, dans sa jeunesse, c'est un sol imperméable et contraire au libre développement de ses radicules dont la vigueur et la résistance laissent peut-être à désirer.

La qualité de son bois peut être comparée, en tous points, à celle du noyer commun; il en a les mêmes propriétés et trouve dans le commerce et l'industrie le même emploi. Il est très apprécié en ébénisterie pour le meuble sous toutes ses formes, pour la fabri-

cation des instruments de musique et de précision, des machines à coudre, pour la monture des armes à feu, etc. Son bois de cœur très foncé et aubier peu développé est lourd et tenace. Il ne se tourmente pas. Certains le disent supérieur à celui du noyer commun et son commerce prend de l'extension.

Le fruit du noyer noir est très dur, les cloisons en sont lignifiées et les cerneaux, bien que d'excellente qualité, d'une extraction difficile, ce qui en limite l'utilisation.

En résumé, il s'agit ici d'une essence qui — à l'égal du peuplier carolin — nous ouvre les plus belles perspectives et mérite d'être étudiée sous toutes ses faces.

Le noyer cendré (Juglans cinerea). Si je mentionne cette essence dans mon exposé, c'est à cause de sa grande rusticité et de son endurance, mais elle ne saurait être comparée au noyer noir, bien qu'elle s'en rapproche à certains égards. Sa croissance est moins rapide, ses dimensions réduites, son bois moins coloré. Il serait intéressant d'en essayer la culture à titre d'essence auxiliaire.

Yverdon, octobre 1944.

F. Comte.

## La phytosociologie et la forêt

(1re suite)

Cependant, d'une manière générale, c'est la hêtraie qui revêt partout, même dans la région de la Linth, les versants qui s'élèvent du fond des vallées — à guère plus de 400 m. — jusqu'à 1300—1400 m., occupant des stations très diverses avec une luxuriance incroyable. Elle présente un grand nombre de types, conformément à cette variété des conditions du lieu; mais ses variantes de la Suisse nord-orientale sont encore peu connues. Ces variantes sont conditionnées par des différences importantes dans le climat général, d'une part, et d'autre part, au sein des subdivisions géographiques de la hêtraie et dans le même sens, par le substratum géologique, la grande diversité du relief, les variations dans le climat local et la maturité inégale des terres qui en sont la conséquence.

Dans le midi du canton, depuis la plaine de la Linth jusqu'aux vallées transversales de l'Oberland et entre Sargans et le Rheintal moyen, le long du versant est de la chaîne du Säntis, le type le plus répandu et nettement dominant est une variante très riche en Luzulea nivea dans la strate herbacée. La présence de quelques plantes de montagne subméditerranéennes dans son aire, quoique seulement sporadique, est très caractéristique. Ce sont l'orchidée Epipactis (anc. Helleborine) microphylla, Geranium nodosum (trouvé pour la première fois à St-Gall par M. l'ing. for. Kurth) et Hieracium racemosum ssp. moesiacum. C'est aussi dans la hêtraie à Luzula nivea que l'on rencontre le plus fréquemment, dans le pays de St-Gall. les dentaires (car-